SCHEMA DE LA PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR DOCTORANT 2 EME OU 3EME ANNEE
VIA ADUM (https://www.adum.fr) - version 2021/07/13

DIRECTEUR et co-DIRECTEUR DE THESE	DOCTORANT	ECOLE DOCTORALE (ED SPI-ENGSYS ou SPI-MADIS)	LABORATOIRE	DED
Informe le doctorant de s'inscrire en 2 ou 3eme année en respectant le bornage de son établissement.	**Obtient l'avis favorable du CSI D1.**	Saisit le référent et DED dans composition du CSI sur ADUM.		Organise le CSID1. Récupère le PV du CSI pour inscription en 2eme année. Scanne le PV du CSI dans un seul fichier PDF. Dépose le fichier PDF sur ADUM.
Met à jour son compte sur ADUM (identifiants communiqués par l'ED SPI) et vérifie son profil.	Remplit les champs obligatoires pour la demande d'autorisation d'inscription en 2 ou 3 eme année. Complète et met à jour avec son directeur de thèse la convention individuelle de formation.			
Directeur reçoit un mail d'ADUM pour valider la convention individuelle de formation.	Soumet la convention individuelle de formation au directeur de thèse. Signe la charte sur ADUM quand l'option est proposée.			
Directeur valide via ADUM la convention individuelle de formation (Accord pour impression). Signe la charte sur ADUM quand l'option est proposée.	Reçoit un mail automatique qui indique que la convention individuelle de formation a été validée.			
Le directeur de thèse puis co-directeur reçoivent un mail automatique invitant à proposer le doctorant à l'inscription en thèse.	Finalise la procédure via ADUM - Transmission des données pour acceptation.			
Le directeur de thèse puis co-directeur valident l'inscription via ADUM.			Reçoit un mail automatique invitant le directeur de laboratoire à proposer le doctorant à l'inscription en thèse.	
			Valide l'inscription via ADUM. Signe la charte sur ADUM quand l'option est proposée.	
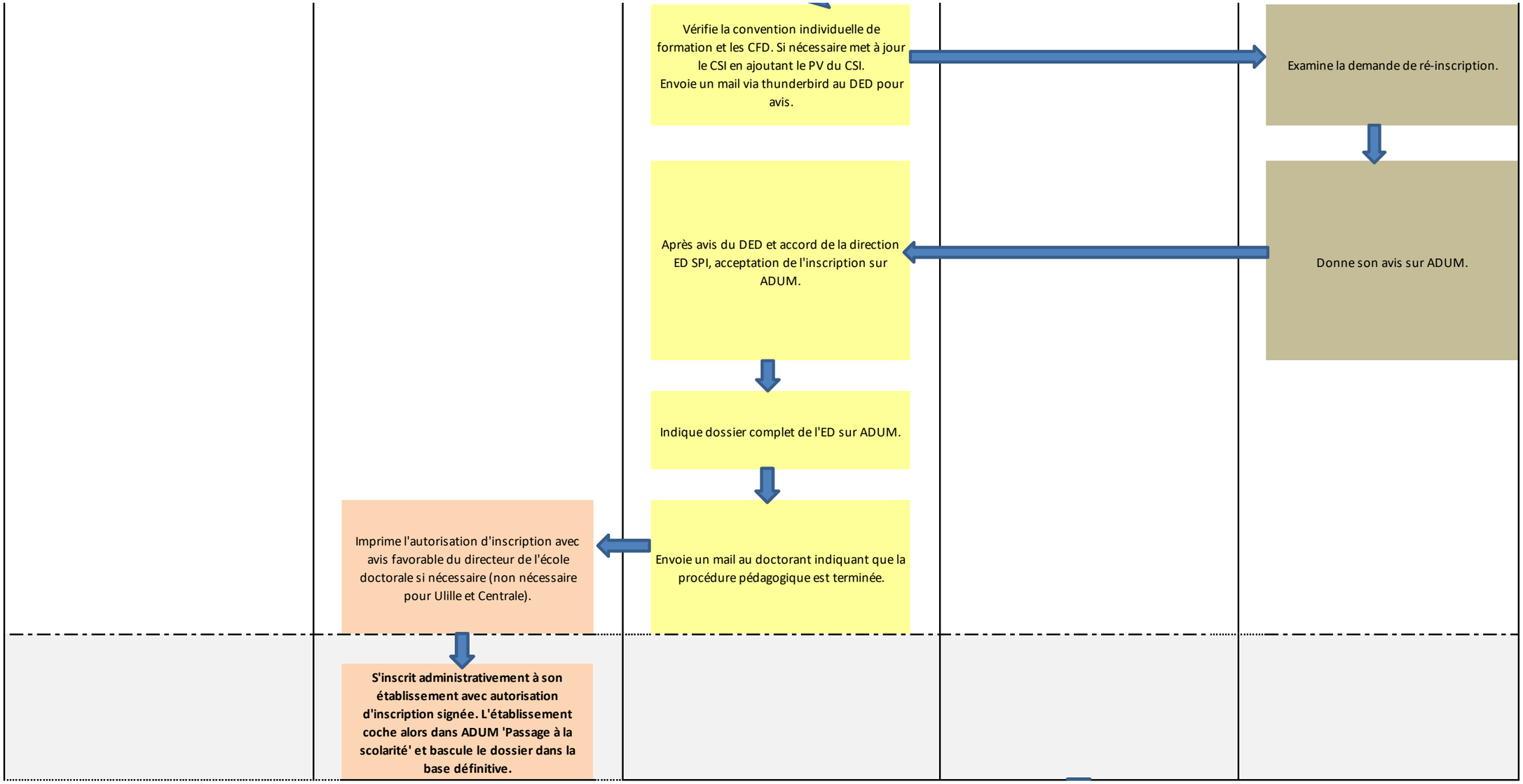
SCHEMA DE LA PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR DOCTORANT 2 EME OU 3EME ANNEE
VIA ADUM (https://www.adum.fr) - version 2021/07/13